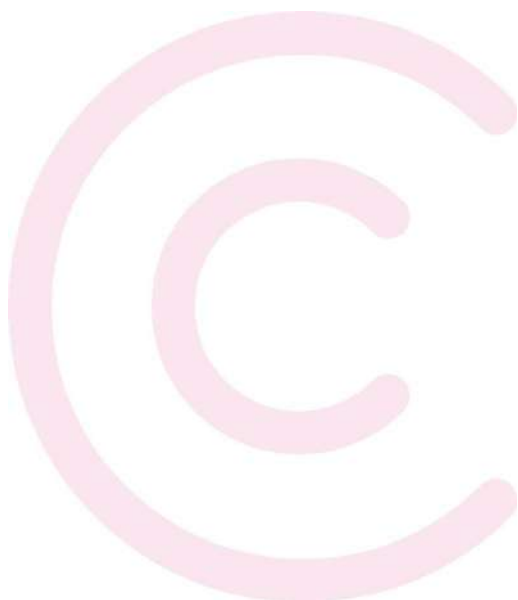




ACPG

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025



Association Loi 1901
Place de la Vème République
33600 PESSAC
RCS : 418 844 304

ACPG
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2025

Aux Adhérents de l'Association ACPG

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACPG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe de l'annexe des comptes annuels intitulé « Changement de présentation » concernant l'application des nouveaux règlements 2022-06 et 2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les subventions s'élèvent à 167 507 euros au compte de résultat. Elles sont comptabilisées selon les conventions générales indiquées en annexe au paragraphe « Règles et méthodes comptables » et sont détaillées dans le « Tableau de subventions d'exploitation ». Sur la base des informations qui nous ont été fournies, nos travaux ont consisté à apprécier la réalité des produits à partir des conventions, et, l'exhaustivité de ces subventions attribuées par les collectivités.

Les fonds dédiés comptabilisés pour 11 033 euros à la clôture sont inscrits selon les méthodes comptables indiquées en annexe au paragraphe « Fonds dédiés et reportés » et sont détaillés dans les tableaux intitulés « Variation des fonds dédiés – subventions d'exploitation ». Nos travaux ont porté sur l'analyse de la méthode comptable appliquée inscrite en note d'annexe et des informations obtenues sur les événements réalisés ou événements reportés, dans le cadre de leur financement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 18 Mai 2026

PAQUIER & ASSOCIES

Vincent GERON

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	12 625	8 524	4 101	5 769
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	4 026	4 026		
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	16 651	12 550	4 101	5 769
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	39 028		39 028	40 138
Charges constatées d'avance	4 426		4 426	5 897
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	165 014		165 014	126 454
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	208 468		208 468	172 489
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	225 119	12 550	212 569	178 258

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	46 246	61 843
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	12 927	12 927
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	39 043	-15 596
Situation nette	98 217	59 174
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	98 217	59 174
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	11 033	6 119
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	11 033	6 119
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 634	2 118
TOTAL DES PROVISIONS IV	2 634	2 118
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 030	38 912
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	8 458	8 152
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 198	63 784
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	100 685	110 847
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	212 569	178 258

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	8 550	5 500
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	4 424	2 535
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 488	1 856
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	167 507	186 366
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 118	24 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	5 087	16 523
Autres produits	22 927	1 415
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	213 100	238 196
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	60 132	79 476
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 310	2 887
Salaires	78 696	124 747
Cotisations sociales	19 127	37 738
Dotations aux amortissement et dépréciations	1 668	1 668
Dotations aux provisions	2 634	2 118
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	10 000	4 667
Autres charges	2 148	1 902
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	175 715	255 202
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	37 384	-17 006
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 659	2 152
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 659	2 152

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 659	2 152
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	39 043	-14 854
Produits exceptionnels V		300
Charges exceptionnelles VI		1 042
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-742
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	214 759	240 648
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	175 715	256 244
EXCÉDENT OU DÉFICIT	39 043	-15 596
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	6 000	6 000
Bénévolat	2 000	2 000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 000	8 000
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	6 000	6 000
Prestations en nature		
Personnel bénévole	2 000	2 000
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	8 000	8 000

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 212 569 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 39 043 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'ACPG a pour principale mission de soutenir, étoffer, diversifier la politique d'animation et de médiation des cinémas adhérents, par la mutualisation de moyens humains, techniques et financiers. Elle contribue ainsi au développement culturel de l'ensemble du département, répondant à des réalités sociales et géographiques très différentes (ruralité, métropole, villes moyennes).

L'association propose une offre cohérente pour chaque tranche d'âge, à travers plusieurs dispositifs sur des films de l'actualité, permettant un parcours cinéphile tout au long de la vie :

- à destination du jeune public (dès 3 ans) : MinoKino - Cinéma pour petits curieux,
- à destination du public jeune (11-25 ans) : CaMéo - Label jeune cinéma, la coordination du dispositif nationale Collège au cinéma et du dispositif départemental Toiles Citoyennes en direction des Collégien(e)s, à destination de tout public : Clins d'OEil Cinéma et Les Rencontres de l'ACPG.

L'ACPG a également d'autres activités :

- Offre de billetterie pour CSE (Ticket Ciné Proximité)
- Journées de visionnement, sessions de formation,...
- Accompagnement des cinémas pour leurs projets d'extension ou de défense de leurs positions.

L'ACPG a 31 cinémas adhérents représentant 55 écrans actifs. Ce sont des indépendants, non détenus par des groupes ou enseignes.

Pour réaliser ses actions, ACPG emploie 3 salariées :

- Une coordinatrice,
- Une médiatrice CaMéo - Collège au cinéma,
- Une animatrice CaMéo

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Place de la cinquième République
33600 PESSAC

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2022-06, faisant suite aux règlements 2018-06 et 2014-03 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Aucun fait caractéristique ne s'est produit au cours de l'exercice.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun événement significatif ne s'est produit après la clôture de l'exercice.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

L'application du nouveau règlement a un impact non significatif sur les comptes de l'association.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans, |

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagement par le bilan, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.50%.

Au 31-12-2025 le montant des engagements inscrit au passif du bilan est de 2 634 €.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au cours de l'exercice 2025 les utilisations se sont élevées à 5 087 €.

Au 31-12-2025 le compte 19-Fonds dédiés présente un solde créditeur de 11 033 €.

Tickets Ciné Proximité

Dans le cadre de son action culturelle ACPG propose une offre de billetterie cinéma solidaire aux CSE, CGOS et oeuvres sociales du département de la Gironde.

Les tickets leur sont vendus au prix unitaire de 5.50 € et comptabilisés au crédit du compte 707100-Ventes TCP (total de 81 070.00 € en 2025).

Les tickets sont reversés aux cinémas au prix unitaire de 5.20 € et comptabilisés au débit du compte 707190-Reversement TCP (total de 76 646.40 € en 2025).

L'excédent dégagé au cours de l'exercice figure dans les produits au compte de résultat (4 423.60€).

Au 31-12-2025 les TCP vendus et non reversés sont inscrits au bilan au compte 4671-TCP non utilisés (55 088.00 € au 31-12-25).

Egalement, la vente de ticket proximité en 2024 a donné lieu à des tickets vendus mais non consommés et périmés, représentant un gain de 22K€, présenté en compte #758.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2 000.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de biens pour 6 000 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Honoraires des commissaires aux comptes

	Montant
Honoraires TTC facturés au titre du contrôle légal des comptes	2470
Honoraires TTC facturés au titre des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC)	0
TOTAL	2470

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	12 625			12 625
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 625			12 625
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 026			4 026
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 026			4 026
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	16 651			16 651

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	6 856	1 668		8 524
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 856	1 668		8 524
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 026			4 026
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 026			4 026
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	10 882	1 668		12 550

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	1 668				
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	1 668				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	993	993	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	30 750	30 750	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	7 285	7 285	
Charges constatées d'avance	4 426	4 426	
TOTAL	43 454	43 454	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	37 030	37 030		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	2 986	2 986		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 164	4 164		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 309	1 309		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	55 198	55 198		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	100 685	100 685		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	61 843	-15 596			46 246
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	12 927				12 927
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 596	15 596		39 043	39 043
Situation nette	59 174			39 043	98 217
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	59 174			39 043	98 217

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
NUMERISATION TCP	1 453		420			1 033	
COLLEGE AU CINEMA	4 667	10 000	4 667			10 000	
TOTAL	6 120	10 000	5 087			11 033	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	2 118	2 634			2 634
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	2 118	2 634			2 634
TOTAL DES PROVISIONS	2 118	2 634			2 634

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
Mise à disposition gratuite du local et des charges liées	6 000	6 000
TOTAL	6 000	6 000
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat	2 000	2 000
TOTAL	2 000	2 000
TOTAL GENERAL	8 000	8 000
Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Mise à disposition gratuite du local et des charges liées	6 000	6 000
TOTAL	6 000	6 000
875 - Bénévolat		
Bénévolat	2 000	2 000
TOTAL	2 000	2 000
TOTAL GENERAL	8 000	8 000

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	

Commentaire

Tableau de subventions d'exploitation

Subventions	Accordées du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dont reçues du 01/01/2025 au 31/12/2025	Solde à percevoir
	①	②	①-②
DRAC NOUVELLE AQUITAINE	21 500	21 500	
REGION NOUVELLE AQUITAINE	22 500	15 750	6 750
DEPARTEMENT	81 500	57 500	24 000
COMMUNES - CDC	40 007	40 007	
CNC	2 000	2 000	
Total subventions d'exploitation	167 507	136 757	30 750

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 030	38 912
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 874	4 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110	
TOTAL	42 014	42 929
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	38 035	39 608
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	38 035	39 608

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	4 426	5 897
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	4 426	5 897

Commentaires : néant